

*afnic*

Internet  
made in France

# Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

2024

# Sommaire

1. Informations générales.....	5
1.1. Modèle de <i>reporting</i> choisi.....	5
1.2. L’Afnic labellisée Afnor Engagé RSE niveau Confirmé.....	7
1.3. Les résultats de l’évaluation Afnor Engagé RSE.....	8
1.4. Contribution aux Objectifs de Développement Durable.....	9
1.5. Politique RSE de l’Afnic.....	10
2. Données environnementales.....	11
2.1. Consommation d’énergie et émissions de gaz à effet de serre.....	11
2.1.1. Consommation d’énergie.....	11
2.1.2. Émissions de gaz à effet de serre (GES).....	12
2.1.3. Intensité carbone économique.....	13
2.1.4. Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et transition climatique.....	13
2.1.5. Contribution à la neutralité carbone globale.....	17
2.2. Biodiversité.....	17
2.2.1. Surfaces possédées par l’Afnic.....	17
2.2.2. Protection et réhabilitation de la biodiversité.....	18

2.3. Eau .....	18
2.4. Ressources, économie circulaire et gestion des déchets .....	19
2.4.1. Économie circulaire .....	19
2.4.2. Gestion des déchets.....	19
3. Données sociales.....	20
3.1. Effectifs – Informations générales .....	20
3.1.1. Évolution et répartition des effectifs .....	20
3.1.2. Taux de rotation des effectifs .....	21
3.1.3. Représentativité des femmes dans le management.....	21
3.1.4. Emploi par tranches d'âge .....	22
3.2. Satisfaction des salariés.....	23
3.3. Santé et sécurité au travail .....	24
3.3.1. Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires.....	24
3.4. Rémunération, dialogue social et formation.....	25
3.4.1. Égalité de traitement .....	25
3.5. Formation des effectifs.....	26
4. Données sociétales .....	27
4.1. La Fondation Afnic pour la solidarité numérique.....	27
4.1.1. 95 projets soutenus en 2024 .....	27
4.1.2. Retour sur 4 projets qui se sont concrétisés en 2024 .....	30

4.2. Contribuer à la dynamique et aux enjeux du territoire .....	<b>33</b>
4.2.1. Être acteur du dynamisme économique de Saint-Quentin-en-Yvelines .....	33
4.3. Contribution à l'intérêt général à hauteur de 11 % du chiffre d'affaires.....	<b>34</b>
4.4. Accompagnement à la présence en ligne des TPE-PME et des jeunes.....	<b>35</b>
4.4.1. Développer les activités des TPE/PME.....	35
4.4.2. Sensibiliser les 16/25 ans aux enjeux du numérique.....	35
4.5. Une R&D qui se développe en réponse aux enjeux de l'Afnic et des technologies émergentes.....	<b>36</b>
4.5.1. La R&D de l'Afnic évolue dans un contexte à forts enjeux technologiques .....	37
4.5.1.a. Sécurité du DNS et lutte contre les Abus.....	37
4.5.1.b. Anticiper les évolutions du DNS pour maintenir la performance .....	37
4.5.1.c. Protéger la confidentialité des échanges pour un internet de confiance.....	38
4.5.1.d. Une veille constante pour anticiper les menaces.....	38
4.5.2. Des projets collaboratifs dynamiques et une visibilité renforcée....	38
<b>5. Gouvernance .....</b>	<b>40</b>
5.1. Diversité dans les instances de gouvernance .....	40
5.2. Plan de progrès RSE validé par le conseil d'administration .....	40
5.3. Lutte contre la corruption.....	41
5.4. Suivi des investissements au titre de la responsabilité sociétale .....	42
<b>6. Conclusion .....</b>	<b>44</b>

7. Annexe 1 : Fiche projet de Lafresguimont.....45

8. Annexe 2 : Bilan biodiversité Afnic 2024.....47

9. Annexe 3 : données des graphiques.....49

# 1. Informations générales

## 1.1. Modèle de *reporting* choisi

Le 3 avril 2025, le Parlement européen a adopté le report de deux ans de la mise en œuvre de la directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) qui institue une obligation de rapport de durabilité à l'égard des grandes entreprises. Cette réforme dite « *Stop the clock* » avait été proposée par la Commission européenne dans le cadre de son initiative législative omnibus, visant à simplifier les textes du *Green Deal* européen.

La Commission européenne a confié à l'EFRAG<sup>1</sup> la simplification des standards ESRS (*European Sustainability Reporting Standards* – informations qu'une entreprise doit publier) afin de réduire considérablement le nombre de données ESRS obligatoires sans compromettre l'interopérabilité avec les normes internationales de *reporting*.

La demande de révision vise également à clarifier la manière d'appliquer le principe de matérialité afin de garantir que les entreprises ne communiquent que des informations significatives, mais également protéger les fournisseurs et sous-traitants d'une demande excessive d'informations et du déploiement de ressources importantes pour les produire, sous la pression de leur donneur d'ordre.

---

<sup>1</sup> <https://www.efrag.org>

Suite au vote de l'omnibus de report de 2 ans pour les entreprises de moins de 1 000 salariés, la norme de *reporting* volontaire VSME<sup>2</sup>, devrait faire l'objet d'une recommandation de la Commission européenne en juin 2025 afin de devenir la référence pour toutes les entreprises qui ne seraient plus soumises au *reporting* obligatoire de la CSRD.

Cette norme VSME devrait par la suite faire l'objet d'un acte délégué de la commission en 2026. Initialement prévue pour les PME non cotées et les microentreprises, elle sera désormais proposée pour toutes les entreprises qui ne seraient plus soumises au *reporting* obligatoire de la CSRD ou pour les organisations qui publient un rapport de durabilité de manière volontaire.

Ce rapport a, par conséquent, été établi selon le module basique (*Basic Module*) de la norme VSME. Ont été ajoutés les indicateurs du module exhaustif (*Comprehensive Module*) pertinents vis-à-vis des activités de l'Afnic et surtout suivis par l'Association depuis plusieurs années dans le cadre de sa démarche de durabilité. Ce rapport couvre les actions et résultats de l'Afnic en matière de RSE du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

Pour rappel, l'Afnic n'est pas soumise aux obligations réglementaires de *reporting* mais publie un rapport RSE depuis 2022 dans un objectif de transparence et de pédagogie auprès de ses parties prenantes.

---

<sup>2</sup> <https://www.efrag.org/sites/default/files/sites/webpublishing/SiteAssets/VSME%20Standard.pdf>

## 1.2. L'Afnic labellisée Afnor Engagé RSE niveau Confirmé

L'Afnic pilote ses actions sociales, environnementales et de gouvernance dans un système de management basé sur la norme ISO 26000 qui a reçu les labels Afnor Engagé RSE<sup>3</sup> niveau Confirmé et *Responsibility Europe*<sup>4</sup> pour une durée de 3 ans en juin 2023. Ce niveau a été confirmé en décembre 2024 durant un audit de surveillance.



Le label **Engagé RSE** est un label exigeant qui évalue, à travers 196 questions et plus de 50 critères couvrant la norme ISO 26000 et les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU<sup>5</sup>, la maturité de la démarche RSE d'une organisation, comment elle répond à ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement, son intégrité ainsi que son honnêteté dans sa communication. Elle rend également compte du niveau de ses pratiques RSE à ses parties prenantes.



Créé à l'initiative du groupe AFNOR (France), de l'INDR (Institut National pour le Développement durable de la RSE ; Luxembourg) et d'Ecoparc (Suisse), *Responsibility Europe* offre une reconnaissance internationale aux acteurs

---

<sup>3</sup> <https://certification.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage-rse>

<sup>4</sup> <https://www.afnor.org/actualites/responsibility-europe-nouveau-label-international-rse/>

<sup>5</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

économiques souhaitant démontrer leurs efforts de RSE hors des frontières nationales. Il réunit des labels RSE bâtis sur l'ISO 26000 et alignés avec les ODD.

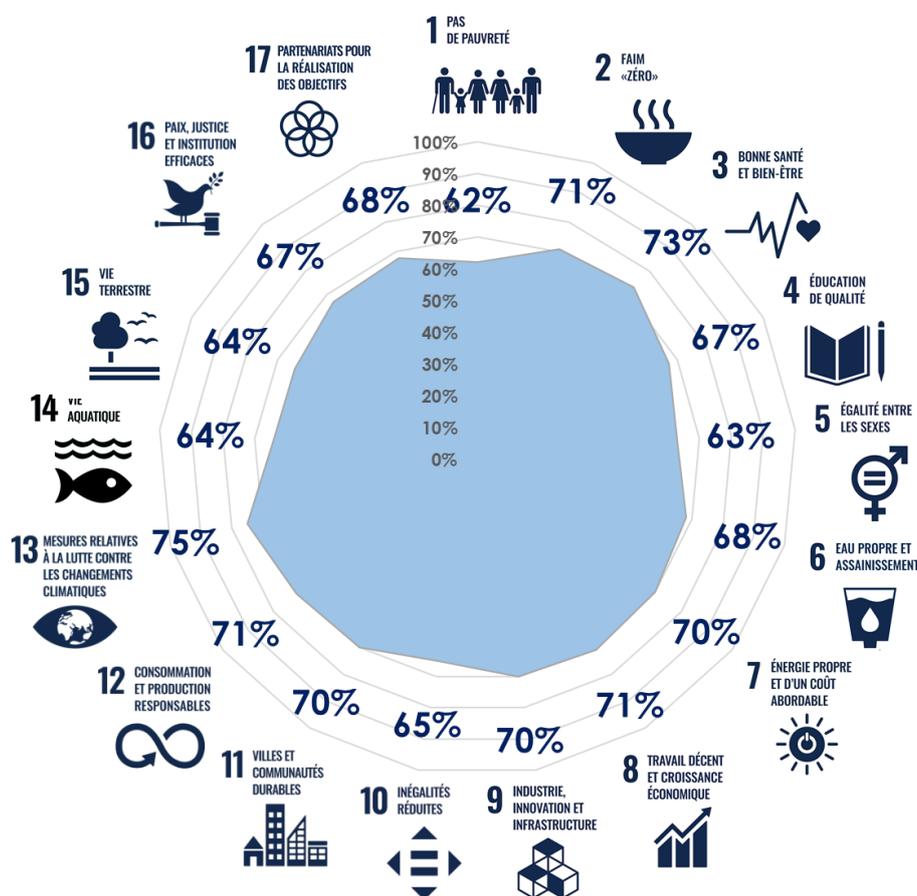
### 1.3. Les résultats de l'évaluation Afnor Engagé RSE

L'Afnic a obtenu le niveau Confirmé du Label Engagé RSE avec la note de 662/1 000 en juin 2023 pour une durée de 3 ans. Le niveau élevé et la cohérence des notes obtenues dans le cadre de cette première évaluation, tant sur les pratiques (Gouvernance – Déploiement de la démarche RSE – RH, relations & conditions de travail – Modes de production & de consommation durables – Ancrage territorial : communautés & développement local), que sur les résultats (environnementaux – sociaux – économiques), atteste de l'exhaustivité et de la cohérence de la démarche d'amélioration continue de l'Afnic en matière de RSE.

CRITÈRES	SCORE	POINTS
1. Gouvernance	7 %	99 /140
2. Déploiement de la démarche RSE	67 %	60 /90
3. Ressources humaines	61 %	55 /90
4. Modes de production	67 %	60 /90
5. Ancrage territorial	71 %	64 /90
6. Résultats environnementaux	63 %	113 /180
7. Résultats sociaux	68 %	122 /180
8. Résultats économiques	64 %	89 /140
<b>TOTAL</b>	<b>66 %</b>	<b>662/1000</b>

## 1.4. Contribution aux Objectifs de Développement Durable

Avec son cadre universel, l'ISO 26000 renvoie de façon très précise aux objectifs de développement durable. Le Label Engagé RSE de l'Afnor évalue de manière exhaustive les actions déployées pour les 7 questions centrales de l'ISO 26000 et, par conséquent, la contribution aux ODD. Le schéma ci-dessous représente la contribution de l'Afnic aux 17 ODD telle qu'évaluée en juin 2023 dans le cadre du Label Engagé RSE.



Données du graphique « Contribution de l'Afnic aux Objectifs de développement durable »

## 1.5. Politique RSE de l'Afnic

**1**

Offrir à nos salariés un environnement de travail sain, sûr et agréable et qui favorise leur développement professionnel

**2**

Développer des relations de confiance et de co-construction avec nos parties prenantes

**3**

Respecter et protéger les droits des utilisateurs de noms de domaine

**4**

Innover en intégrant les enjeux RSE pour concevoir des produits et services responsables

**5**

Être un acteur engagé au service de l'intérêt général, des TPE/PME, des jeunes et des populations éloignées du numérique

**6**

Connaître l'impact carbone de nos activités et réduire l'empreinte de l'activité noms de domaine

## 2. Données environnementales



### 2.1. Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

#### 2.1.1. Consommation d'énergie

Sites	Énergie renouvelable	Énergie non-renouvelable
<b>Siège de l'Afnic - Locaux possédés en propre<sup>6</sup></b>	124 752 kWh	89 061 kWh
<b>Siège de l'Afnic - Parties communes</b>		23 730 kWh
<b>Infrastructures – France métropolitaine</b>	481 800 kWh	22 827 kWh

<sup>6</sup> Concernant le « siège de l'Afnic – Locaux possédés en propre », les relevés de consommation ont été effectués sur 9 mois, l'emménagement ayant eu lieu fin février, puis extrapolés sur 12 mois selon la moyenne des 9 mois relevés.

Sites	Énergie renouvelable	Énergie non-renouvelable
Infrastructures - Reste du monde		21 144 kWh

## 2.1.2. Émissions de gaz à effet de serre (GES)

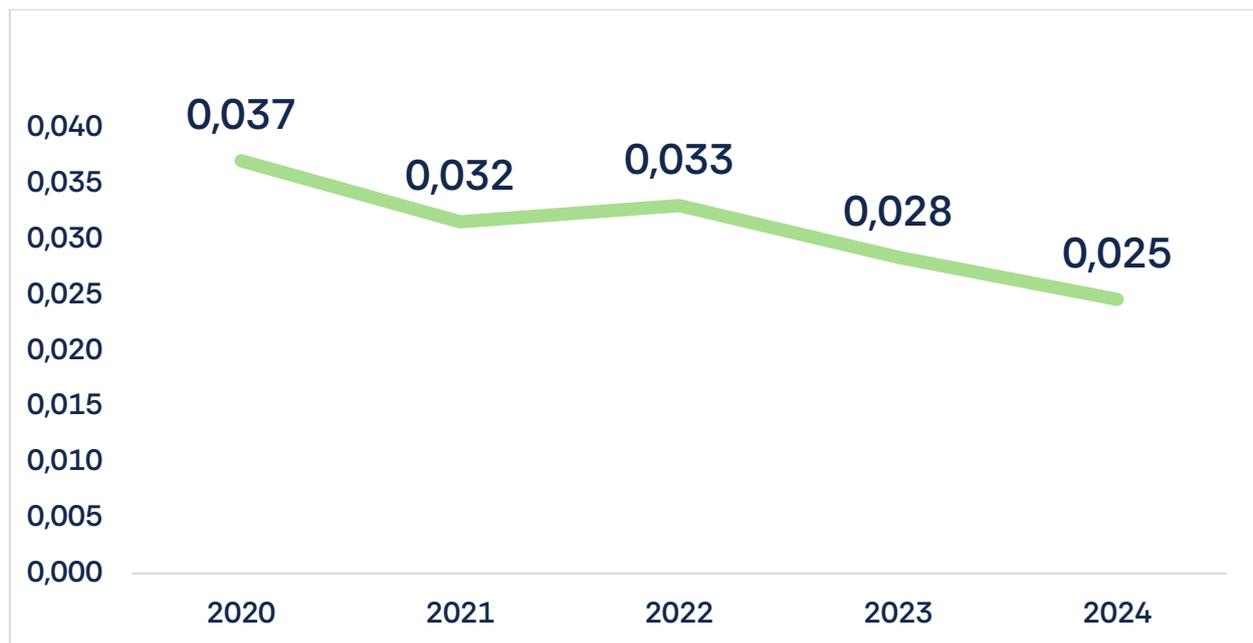
Le Bilan Carbone® 2024, calculé au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, s'élevait à **582 tCO<sub>2</sub>e**, soit une **baisse de 7 %** par rapport au Bilan Carbone® 2023. Les émissions de GES se décomposent selon les postes :

- **Scope 1 : 0 tCO<sub>2</sub>e :**
  - L'Afnic ne possède pas de véhicules et ne fabrique pas de produits physiques.
- **Scope 2 :**
  - **L'énergie** : est en baisse de 3 % par rapport à l'année précédente et représente 9 % des émissions avec **53 tCO<sub>2</sub>e**.
- **Scope 3 :**
  - **Les intrants : 419 tCO<sub>2</sub>e** (58 % du Bilan), en baisse de 19 % par rapport à 2023. Les prestations de service comptent pour 61 % des intrants (207 tCO<sub>2</sub>e), viennent ensuite les licences logicielles (21 % - 72 tCO<sub>2</sub>e), les frais de marketing et communication (6 %), les maintenances (5 %), la restauration au travail (5 %) et les fournitures et petits équipements (2 %).
  - **Les déplacements : 92 tCO<sub>2</sub>e**. Ils représentent 16 % du Bilan. Les déplacements domicile/travail sont en baisse de 6 % malgré la hausse des effectifs. Les déplacements professionnels augmentent de 24 à 30 tCO<sub>2</sub>e.
  - **Les immobilisations : 87 tCO<sub>2</sub>e** (15 % de l'empreinte globale), en hausse de 47 % par rapport à 2023. Cela s'explique principalement par l'achat des nouveaux locaux de l'Afnic.

- **Le fret** compte pour 2 % des émissions avec **10 tCO<sub>2</sub>e**.
- Avec **1,25 tCO<sub>2</sub>e**, **les déchets** représentent moins de 1 % du Bilan Carbone® 2024.

### 2.1.3. Intensité carbone économique

Intensité carbonique économique en kgCO<sub>2</sub>e par € de CA



Données du graphique « Intensité carbone économique en kgCO<sub>2</sub>e par € de chiffre d'affaires »

### 2.1.4. Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et transition climatique

L'Afnic réalise son Bilan Carbone® depuis 2012 et met en œuvre de manière continue des actions, notamment sur ses achats (poste le plus important du scope 3) afin de réduire ses émissions de GES. En parallèle, elle suit l'évolution de son Bilan Carbone® de manière pluriannuelle.

L'année de référence choisie par l'Afnic est 2018, année à partir de laquelle les données ont commencé à être les plus exhaustives et comparables d'année en année.

L'Afnic s'est fixé en 2022 une trajectoire de réduction alignée sur celle de la Stratégie nationale Bas Carbone (SNBC)<sup>7</sup> de la France : d'ici à 2030, réduire ses émissions annuelles de GES de 40 % et les diviser par 4 d'ici à 2050.

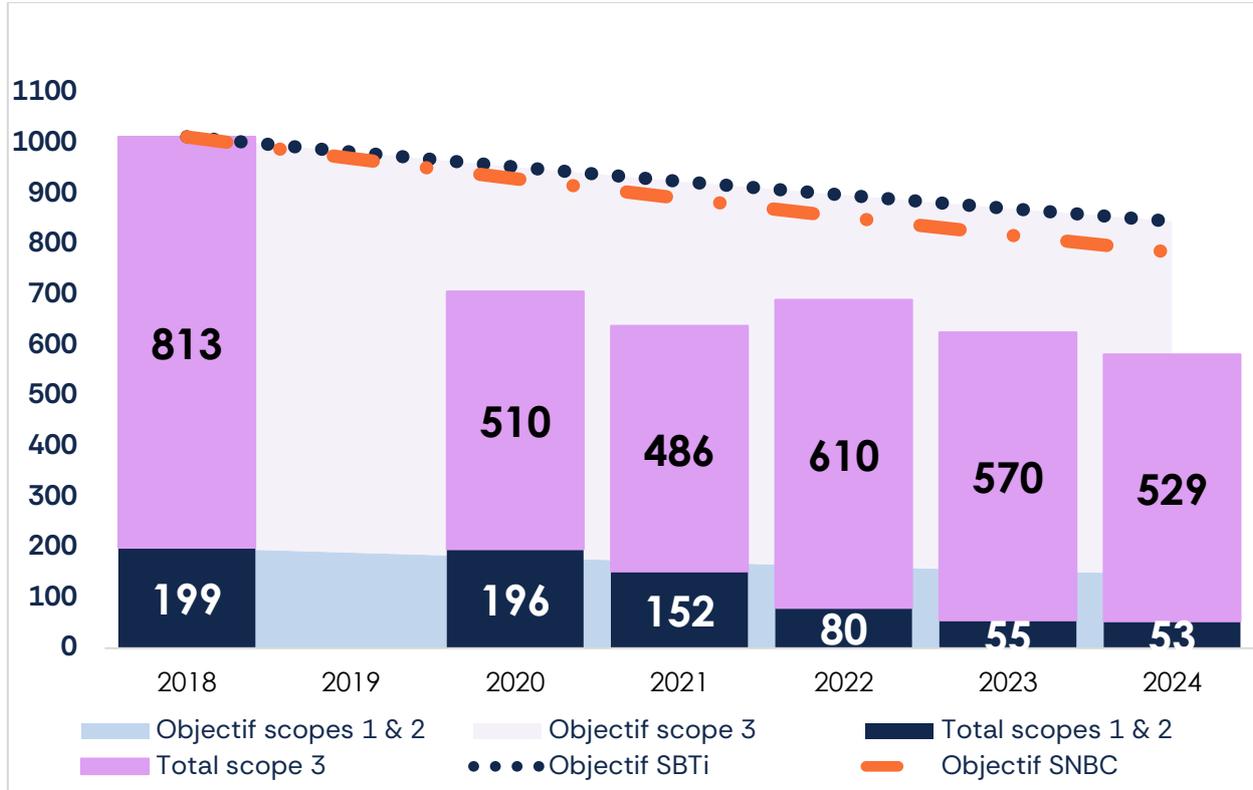
L'Afnic suit également une trajectoire de réduction basée sur le modèle standard de *l'Initiative Science-based Targets*<sup>8</sup>, qui fait référence au niveau international.

---

7 <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

8 <https://sciencebasedtargets.org/>

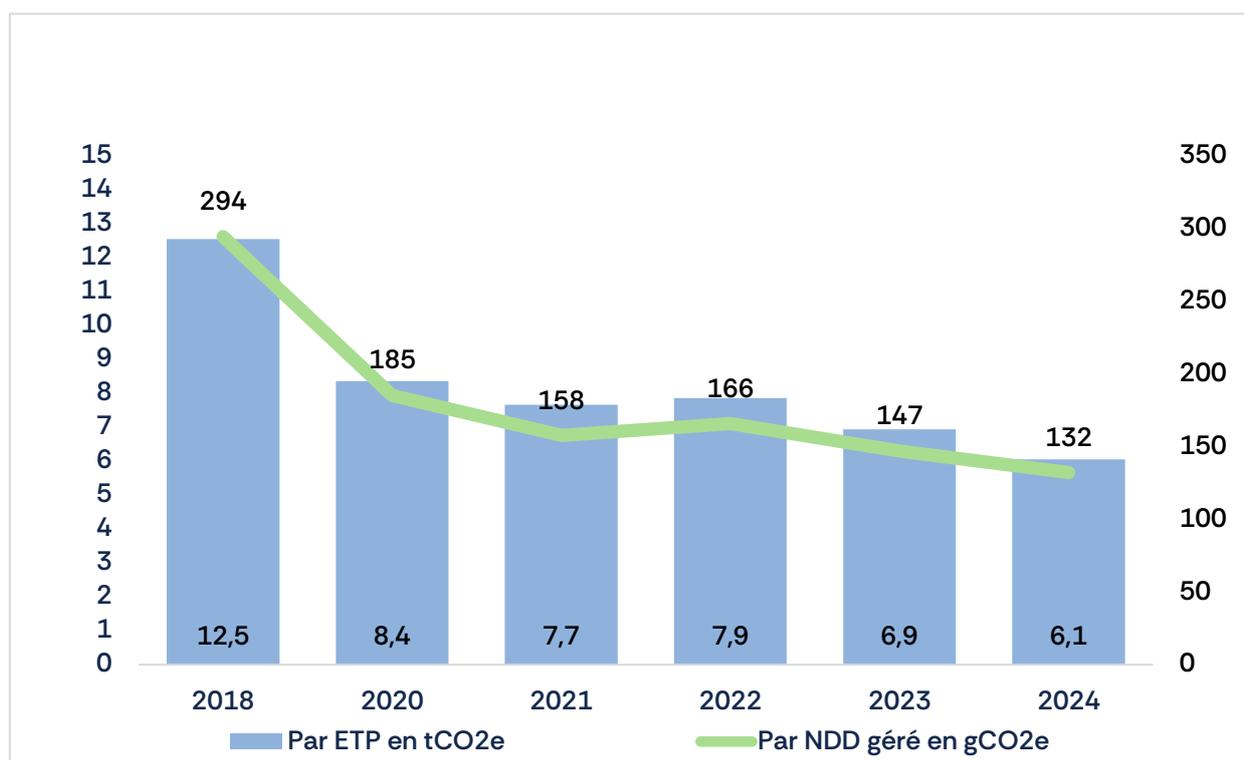
## Trajectoires SNBC & SBTi



### Données du graphique « Trajectoires SNBC & SBTi »

Le suivi de l'évolution par équivalent temps plein (ETP) et par nom de domaine (NDD) géré permet également de s'assurer du maintien d'une tendance décroissante dans le cadre d'un développement des effectifs et des activités de l'Afnic qui engendrerait une légère hausse du Bilan Carbone®.

## Évolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP & NDD géré



Données du graphique « Évolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré »

Les principales actions mises en œuvre dans le cadre du plan de réduction des GES en 2024 étaient :

- *Scope 2* : rénovation énergétique du bâtiment acquis, souscription d'un contrat d'énergie verte, choix de prestataires certifiés pour la gestion énergétique pour les infrastructures.
- *Scope 3* : politique d'achats responsables, critères de sélection RSE appliqués à tous les achats, relocalisation de la chaîne d'approvisionnement dès que possible, mise en place d'un forfait Mobilités douces pour les déplacements des salariés en complément du plan de mobilité employeur.

### 2.1.5. Contribution à la neutralité carbone globale

Au titre du Bilan Carbone® 2024 (582 tCO<sub>2</sub>e), l'Afnic a renouvelé son partenariat avec EcoTree<sup>9</sup> et contribue au projet du Label Bas Carbone<sup>10</sup> de reboisement du site de Lafresguimont-Saint-Martin dans le département de la Somme, qui a dû subir une coupe d'urgence due à l'attaque de scolytes. Quatre essences ont été choisies pour reboiser cette ancienne forêt de monoculture d'épicéas, sélectionnées en raison de leur capacité à produire du bois d'œuvre de qualité en poussant sur un territoire soumis à un climat océanique : hivers doux et humides, étés secs et frais.

Au total, 20 000 arbres seront plantés sur une surface de 13,3 hectares. La fiche détaillée du projet avec ses objectifs chiffrés, les actions menées et les co-bénéfices attendus, est en annexe 1.

## 2.2. Biodiversité

### 2.2.1. Surfaces possédées par l'Afnic

Les locaux achetés par l'Afnic se situent sur un complexe immobilier (plusieurs bâtiments et parties communes) de 0,52 hectare sur la commune de Guyancourt dans les Yvelines (France). Le site n'est pas implanté dans une zone naturelle sensible.

---

<sup>9</sup> <https://ecotree.green/>

<sup>10</sup> <https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/>

## 2.2.2. Protection et réhabilitation de la biodiversité

En 2024, pour la première fois, l'Afnic a choisi de contribuer à la préservation de la biodiversité en finançant de manière volontaire à hauteur de 7 000 euros le Fonds pour la biodiversité d'EcoTree<sup>11</sup>, destiné à renforcer la biodiversité terrestre sur des écosystèmes répartis sur tout le territoire français au travers de divers projets.

Le soutien de l'Afnic a notamment permis de restaurer 167,5 m<sup>2</sup> de zone humide, de planter des haies mellifères, de préserver 1515,5 m<sup>2</sup> d'îlots de sénescence, d'implanter 2 ruches et de financer 12,5 heures de travail et formation de personnes en situation de handicap, accompagnées par la structure de l'économie sociale et solidaire O3 Agri.

Le rapport Biodiversité 2024 de l'Afnic, transmis par EcoTree, est en annexe 2.

## 2.3. Eau

Les consommations d'eau relevées en 2024 étaient de 364 000 litres pour les locaux de l'Afnic et de 205 000 litres pour les parties communes estimés selon la quote-part au sein de la copropriété. Les locaux de l'Afnic ne se situaient pas dans une zone de stress hydrique en 2024 selon le Bulletin national de situation hydrologique de décembre 2024<sup>12</sup>.

---

11 <https://ecotree.green/entreprises/preserver-biodiversite>

12 <https://www.eaufrance.fr/publications/bsh/2024-12>

## 2.4. Ressources, économie circulaire et gestion des déchets

### 2.4.1. Économie circulaire

Dans le cadre de son déménagement, l'Afnic a réutilisé l'intégralité du mobilier des espaces de travail (bureaux et salles de réunion), ainsi que les équipements qui pouvaient être réemployés. Les éléments restants ont été donnés à une association caritative voisine. Pour le mobilier nécessaire aux nouveaux espaces qui n'existaient pas précédemment, l'Afnic a choisi du mobilier fabriqué en matériaux recyclés quand cette option était offerte.

### 2.4.2. Gestion des déchets

Pour 2024, l'impact carbone des déchets s'élève à 1,25 tCO<sub>2</sub>e. Ont été déclarés dans le Bilan Carbone® les catégories et poids de déchets suivants :

Déchets organiques	1998 kg
Emballages plastiques et métalliques en mélange	45 kg
Papiers et cartons ordinaires	868 kg
Recyclage de cartouches d'encre	28 kg
Recyclage de piles	8 kg
Recyclage d'équipements informatiques par un ESAT	505 kg

# 3. Données sociales

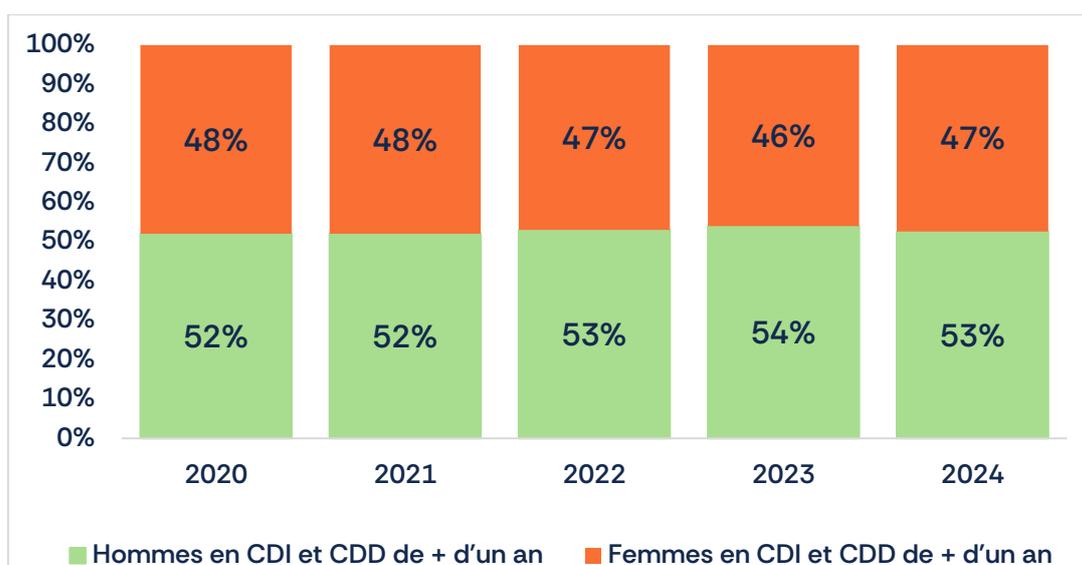


## 3.1. Effectifs – Informations générales

### 3.1.1. Évolution et répartition des effectifs

Au 31/12/2024, l'Afnic comptait 97 salariés (96,125 équivalents temps plein) : **47 % de femmes et 53 % d'hommes.**

Parité des effectifs



Données du graphique « Parité des effectifs de 2020 à 2024 »

**94 salariés (97 %) étaient en contrat à durée indéterminée (CDI) et 3 (3 %) en contrat d’alternance ou de professionnalisation ou doctorant.**

### **3.1.2. Taux de rotation des effectifs**

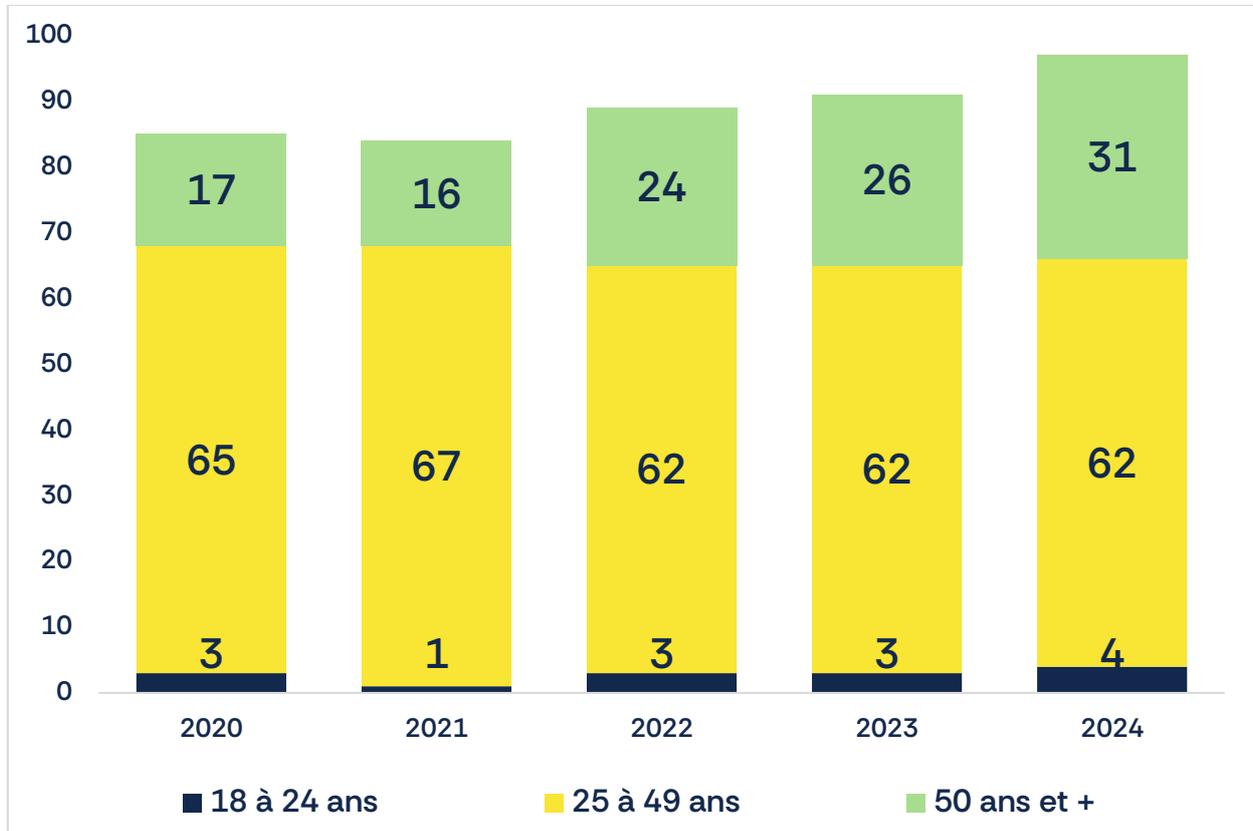
Avec 9 arrivées et 3 départs, le taux de **rotation des effectifs était de 6 %**, soit une hausse de 2 % par rapport à 2023, bien en deçà de la moyenne nationale 2024 de 15,5 % selon l’INSEE.

### **3.1.3. Représentativité des femmes dans le management**

**59 % des managers étaient des femmes pour 41 % d’hommes** sur les 27 managers que comptait l’Afnic en 2024.

### 3.1.4. Emploi par tranches d'âge

Répartition des effectifs par tranches d'âge

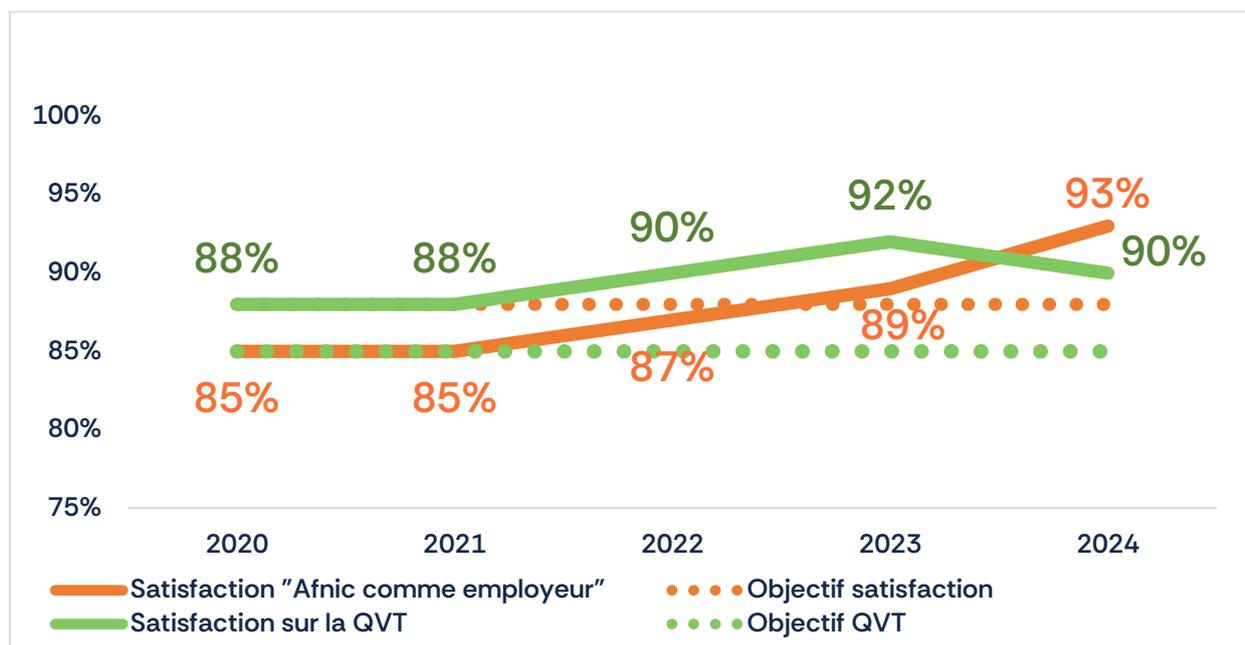


Données du graphique « Répartition des effectifs par tranches d'âge »

## 3.2. Satisfaction des salariés

Dans le cadre de l'enquête interne annuelle, les collaborateurs ont exprimé une **satisfaction vis-à-vis de l'Afnic en tant qu'employeur de 93 % (+ 4 points)** et de **90 % relative à la qualité de vie au travail (- 2 points par rapport à 2023)**.

Satisfaction des salariés

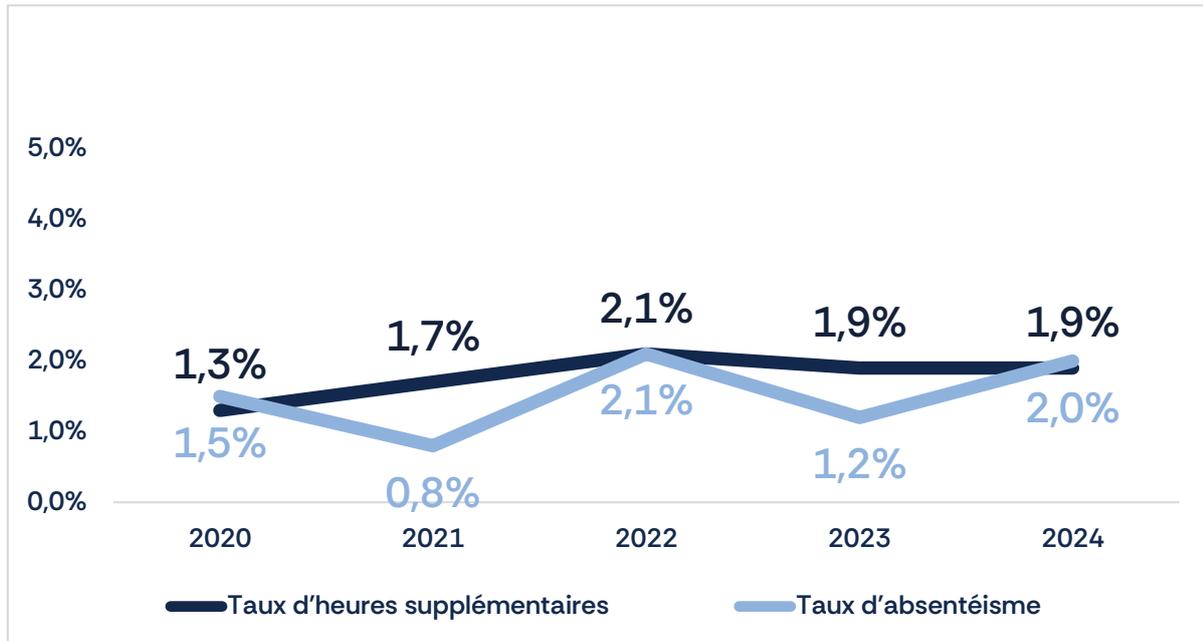


Données du graphique « Satisfaction des salariés »

### 3.3. Santé et sécurité au travail

#### 3.3.1. Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires

Taux d'heures supplémentaires et d'absentéisme



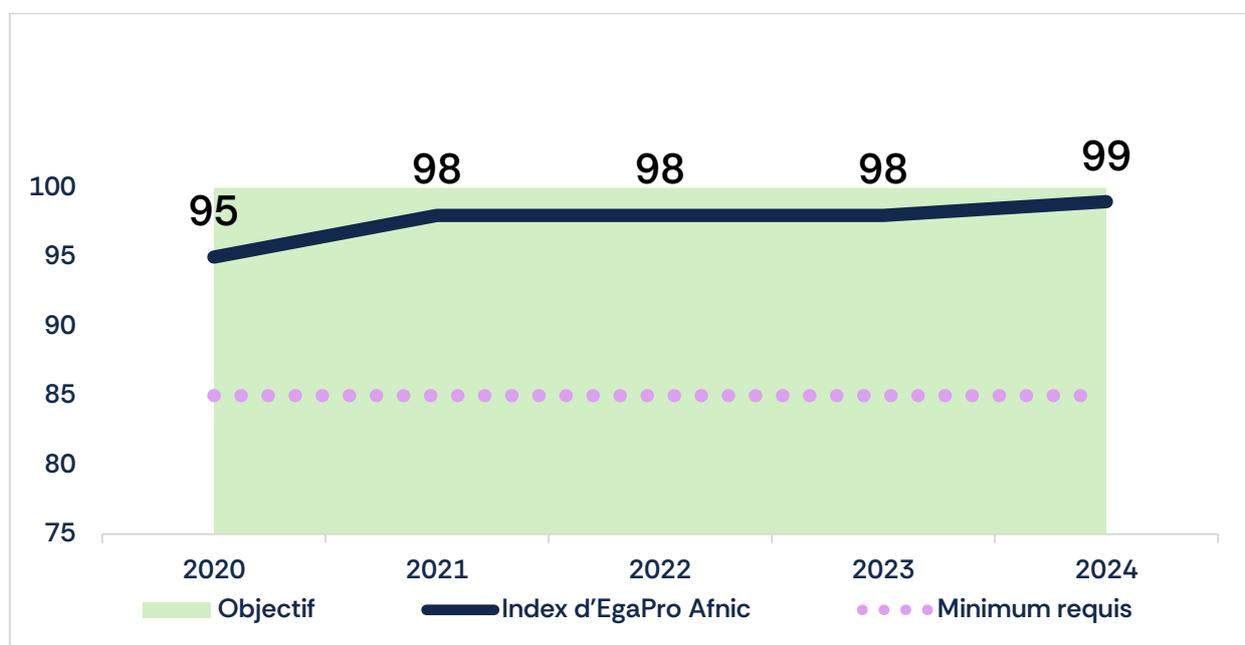
Données du graphique « Taux d'heures supplémentaires et d'absentéisme »

## 3.4. Rémunération, dialogue social et formation

### 3.4.1. Égalité de traitement

L'Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes (EgaPro<sup>13</sup>) pour l'année 2024 était de **99/100**, soit une hausse de 1 point par rapport à 2023.

Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes



Données du graphique « Index égalité professionnelle de 2020 à 2024 »

<sup>13</sup> <https://egapro.travail.gouv.fr/>

## 3.5. Formation des effectifs

En 2024, l'Afnic a consacré **3,1 % de sa masse salariale** au développement des compétences des collaborateurs. **72 % des salariés ont suivi au moins 1 formation.**

# 4. Données sociétales



## 4.1. La Fondation Afnic pour la solidarité numérique

### 4.1.1. 95 projets soutenus en 2024

Lutte contre la désinformation et Intelligence Artificielle étaient au programme du rendez-vous annuel de la Fondation Afnic pour la Solidarité Numérique du 3 décembre 2024. Cette journée a également récompensé les 95 lauréats 2024, en leur accordant une somme totale de 1 368 250 euros.

L'événement a été marqué par une nouveauté : l'organisation, en ouverture, d'ateliers pratiques animés par des lauréats. Une sensibilisation à la désinformation par l'image « Voir c'est croire, la preuve par l'image ? » a été proposée par Raphaël Yung - LE BAL – espace d'exposition. En parallèle, [Nina Lamparski - Association Entre les lignes](#) – a animé un atelier sur « Démêler le vrai du faux sur Internet », afin de démontrer la désinformation écrite.

Il a été ensuite question d'Intelligence Artificielle. Abordant les enjeux éthiques et l'usage de l'IA dans la société et au sein des associations, une table-ronde « Intelligence artificielle, indispensable outil ou artifice technologique ? » a réuni trois lauréats venus partager leur expertise : **Nina Lamparski : Journaliste AFP (Entre les lignes)**, **Patrick Tréguer** (Responsable de l'Espace Mendes France de Poitiers), **François Byrski** (Responsable des SI et des projets digitaux de l'UNAPEI). L'animation était assurée par **Nastasia Hadjadji** (journaliste).

L'association LE BAL et son pôle pédagogique **La Fabrique du Regard**, ont pour mission de mener toute action culturelle et pédagogique de nature à former au décryptage des images et à encourager la réflexion sur le rôle de l'image dans nos sociétés. **La Fondation Afnic a financé en 2022 le projet sur 3 ans « Citoyenneté et numérique : former à l'image et par l'image à l'échelle nationale » d'ateliers d'éducation à l'image et de formations pour les adultes relais des jeunes.** Grâce à ERSILIA, la plateforme digitale d'éducation à l'image du BAL, ce sont plus de 1 500 enseignants qui ont été formés en ligne.

L'association Entre les lignes regroupe des journalistes bénévoles, qui interviennent sur leurs jours de congés dans des établissements scolaires, des médiathèques, des centres sociaux, des centres de loisirs ou auprès de jeunes en situation de fragilité (décrochage scolaire, insertion, sous main de justice). **La Fondation Afnic a financé en 2022 un projet sur 3 ans d'ateliers d'Éducation aux médias et à l'information (EMI) dans des établissements scolaires, des médiathèques, auprès de jeunes publics et d'adultes. 590 ateliers ont été animés en 2024 par 270 bénévoles (480 ateliers et 250 bénévoles en 2023).**

**Philippe Distler**, président de la Fondation, et **Isabel Toutaud**, déléguée générale, ont ensuite dévoilé les noms des 95 lauréats sélectionnés à l'issue des appels à projets. **Les principales thématiques soutenues en 2024 sont l'éducation/formation, l'environnement/habitat et l'insertion/emploi.** Parmi les lauréats, on peut citer :

**Le Fonds de dotation du CHU de Nantes et son projet Hospi-Connect** : le projet propose d'ouvrir 12 chambres gériatriques connectées, offrant un environnement numérique personnalisé pour les patients âgés. Ces chambres utilisent la technologie pour surveiller la santé, prévenir les complications et réduire les séjours prolongés.

**Le Samu social de Paris avec le projet NATA** : l'objectif est d'améliorer l'application NATA, destinée aux femmes enceintes en situation de grande précarité, en proposant des contenus attractifs et un parcours utilisateur favorisant son utilisation pendant la grossesse.

**Food Sweet Food a porté le CRM de l'OF Refugee Food** : le projet consiste en la création d'un CRM pour l'organisme de formation Refugee Food, un outil de gestion et suivi des bénéficiaires des programmes de formation et d'insertion socioprofessionnelle.

**Pompiers sans Frontières porte la Classe virtuelle Classe réelle** : le projet vise à concevoir et animer un jeu de rôle « Sauver sans périr » en réalité virtuelle au sein de 2 établissements scolaires d'Aix en Provence. Cette expérience est complétée par le développement d'une application afin de la proposer à tous sur le plan national.

**Le Fonds de dotation Culture pour l'Enfance soutient la « Création numérique & inclusion »** : le projet vise à mettre en place un parcours culturel et immersif pour des classes de primaire (ordinaires et du dispositif ULIS<sup>14</sup>). Le travail s'articule entre le fonds de dotation, les lieux du réseau Culturespaces, des partenaires culturels,

---

14 <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo31/MENE1504950C.html>

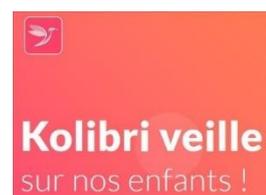
des artistes travaillant avec les arts numériques, les académies et les enseignants des classes retenues.

Sans oublier les **53 projets d'ateliers numériques sur tout le territoire** portant sur 3 axes : risques d'internet, impact du numérique sur l'environnement et existence des logiciels libres. Tous les lauréats 2024 sont sur le site de la [Fondation Afnic](https://www.fondation-afnic.fr)<sup>15</sup>.

#### 4.1.2. Retour sur 4 projets qui se sont concrétisés en 2024

Ces projets, soutenus financièrement par la Fondation Afnic, offrent des solutions numériques concrètes aux utilisateurs confrontés aux situations sensibles que sont le harcèlement, la violence, la maladie et le handicap.

L'application Kolibr'Inc de l'association [Marion la main tendue](#) a été mise à jour pour continuer à venir en aide aux enfants victimes de harcèlement scolaire, de violences et de cyberviolences. Application gratuite de lutte contre le harcèlement, d'alerte en temps réel des parents et de prise en charge globale des victimes de harcèlement, l'application constitue un outil d'alerte, de suivi de la « météo des émotions » d'un enfant et permet une mise en relation directe de l'enfant avec des personnes de confiance.



L'association [RoseUp](#) a développé l'[application RoseApp](#), conçue pour fluidifier la communication et mieux coordonner l'entraide entre les personnes atteintes de



---

<sup>15</sup> <https://www.fondation-afnic.fr>

cancer et leurs proches. RoseUp Association a coconstruit avec les personnes atteintes de cancer et leurs proches, une appli gratuite sur mesure pour qu'elles puissent interagir à leur rythme, faciliter au quotidien la relation d'entraide envers la personne malade et soulager le premier cercle de l'entourage très proche bien souvent sur-sollicité durant les périodes de traitements.

L'[application Keep a Breast](#) développée par l'association [Keep a Breast](#) accompagne les femmes dans l'adoption des gestes de prévention contre le cancer du sein, en fournissant notamment des rappels, des conseils et des questions de suivi pour détecter d'éventuelles anomalies. L'application compte déjà plus de 10 000 téléchargements.



L'application StreetNav, développée par [StreetCo](#), est le 1<sup>er</sup> GPS piéton proposant des itinéraires adaptés aux besoins de mobilité de ses utilisateurs (personnes âgées, déficientes visuelles, à mobilité réduite, avec poussettes...), grâce à des données collectées au travers de son application sœur StreetCo et permettant de cartographier l'accessibilité des villes en temps réel. L'itinéraire StreetNav est multimodal, il vous guide de A à Z en combinant la marche à pied et les transports en commun.



Ces 4 projets s'inscrivent pleinement dans les missions de la Fondation Afnic, qui soutient des initiatives numériques ayant un impact social fort, favorisant les mécanismes de solidarité et les mutations sociales, et renforçant la cohésion sociale.



**Le Guide de réparabilité à l'usage des Fablabs<sup>1</sup> est un projet porté par Les Portes Logiques<sup>1</sup>, une association qui consacre ses activités à faire découvrir les cultures numériques par une approche créative.**

La Fondation Afnic a financé 6 ateliers "Planète numérique" dont l'objectif est la sensibilisation aux impacts du numérique sur l'environnement tout en explorant la production et l'usage des outils numériques.

Il s'agit de mieux comprendre comment sont fabriquées les technologies, comment et où sont stockées nos données, comment réparer en cas de panne pour que chacun, à son niveau, puisse œuvrer à une plus grande sobriété numérique.

La conclusion de ce programme était la production d'un guide de réparabilité – avec pour objectif sa diffusion sur d'autres lieux de cultures scientifiques et techniques de France.

## 4.2. Contribuer à la dynamique et aux enjeux du territoire

### 4.2.1. Être acteur du dynamisme économique de Saint-Quentin-en-Yvelines

En 2024, l'Afnic a officialisé son attachement au territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines en emménageant dans les locaux achetés à Guyancourt.

Les équipes de l'Afnic ont poursuivi leurs interventions dans les universités et écoles du territoire, mais aussi lors des événements emploi, business et innovation de la communauté d'agglomération.

Dans le cadre de *Réussir-en.fr* et *Tous en Ligne Maintenant*, 3 ateliers et 2 formations ont été organisés au SQY Cub, l'incubateur de la communauté d'agglomération pour accompagner les projets de création d'entreprise et/ou de développement d'activité sur internet sur des thématiques telles que lancer ou développer ses activités sur internet, créer et bien référencer son site internet, sécuriser son courrier électronique, etc.

L'Afnic a également été membre du jury de sélection des sociétés incubées en 2024 et était partenaire du Tour France Num de la transformation numérique de BPI France dont une étape a eu lieu à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les équipes RH et RSE ont poursuivi leur implication dans la TaskForce RH, groupe de travail inter-entreprises, qui regroupe 175 professionnels issus de 70 entreprises de l'agglomération. Trois axes de travail sont privilégiés : optimiser la mobilité interentreprises, promouvoir l'inclusion, favoriser l'attractivité des talents par le biais de l'intelligence collective.

Le déménagement a permis à l'Afnic de référencer des prestataires locaux, ESAT et entreprises adaptées aussi souvent que possible, pour la gestion quotidienne de son bâtiment : maintenance technique, fournitures, restauration, etc.

### 4.3. Contribution à l'intérêt général à hauteur de 11 % du chiffre d'affaires

Dans le cadre de la convention signée avec l'État pour la gestion du .fr à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'Afnic a pris l'engagement de dédier 11 % de son chiffre d'affaires à l'intérêt général dont les 1,3 premiers millions d'euros est versé à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique. En 2024, l'Afnic a été conforme à cet engagement, en distribuant précisément 2 302 982 euros à des actions d'intérêt général.

En sus d'un versement de près de 1,5 million d'euros à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique, nous avons fait un don de 50 000 euros à Mayotte pour contribuer à la reconstruction de l'île après le passage du cyclone.

Nous avons également continué à soutenir l'IETF (*Internet Engineering Task Force*) financièrement pour permettre l'adoption de standards ouverts et interopérables d'internet, et faciliter la participation des ingénieurs des pays du Sud à cette instance essentielle de la gouvernance technique de l'internet.

Le financement des actions portées par les membres du collège international de l'Afnic, visant à l'automatisation et à l'autonomisation des registres internet de premier niveau en Afrique, et à la construction d'un observatoire des noms de domaine en Afrique, s'est poursuivi également.

Le soutien à la coalition internationale « *Internet and Jurisdiction* », visant à promouvoir des accords et des approches multi-acteurs pour permettre au droit

de s'appliquer sur internet, en renforçant les coopérations entre les acteurs techniques et politiques, s'est également poursuivi. Enfin, les collaborateurs de l'Afnic ont délivré des formations gratuites aux noms de domaine, pour améliorer très sensiblement l'accessibilité de nos sites internet.

## 4.4. Accompagnement à la présence en ligne des TPE-PME et des jeunes

### 4.4.1. Développer les activités des TPE/PME

En 2024, près de **30 000 TPE-PME** ont été accompagnées pour développer leur activité sur internet grâce au **programme Réussir-en.fr<sup>16</sup>** et aux **ateliers Foliweb<sup>17</sup>**, et plus de **4 500 entrepreneurs** ont suivi les formations **Tous en ligne maintenant<sup>18</sup>**.

### 4.4.2. Sensibiliser les 16/25 ans aux enjeux du numérique

Les ateliers organisés dans les écoles et universités par l'Afnic et ses partenaires, notamment la Fédération française des bureaux des étudiants, ont permis de **sensibiliser plus de 5 000 jeunes de 16 à 25 ans dans toute la France** à la maîtrise de leur présence en ligne, notamment sur les thématiques de l'identité numérique et des données personnelles.

---

<sup>16</sup> <https://reussir-en.fr/>

<sup>17</sup> <https://lesfoliweb.fr/>

<sup>18</sup> <https://tousenlignemaintenant.fr/>

## 4.5. Une R&D qui se développe en réponse aux enjeux de l'Afnic et des technologies émergentes

L'année 2024 a été marquée par une intensification des efforts de l'Afnic en matière de recherche et développement, conformément à son engagement pris dans sa convention entre l'État et l'association.

C'est dans ce contexte qu'à son échelle, l'Afnic a renforcé à la fois ses expertises techniques et champs d'exploration tout en diffusant encore plus largement ces expertises vers ses parties prenantes, partenaires et le grand public. Fin 2024, l'équipe Afnic Labs était composée de 4 docteurs, 3 ingénieur(e)s R&D et 1 chargée d'appui aux projets et partenariats.

Face aux défis toujours aussi nombreux et variés, l'Afnic évolue tout en restant alignée avec ses missions : contribuer à la sécurité de l'internet français, renforcer la confiance des utilisateurs dans le DNS et le numérique, et développer l'expertise et la présence françaises au sein de l'écosystème numérique mondial.

Ceci, sans oublier d'intégrer proactivement de nouveaux travaux de R&D sur 2 dimensions prioritaires :

- Sociale, via le lancement de 2 études orientées sur les Sciences Humaines et Sociales et Technologies : impact sociétal de l'Internet des Objets et des risques associés au post-quantique et l'étude des usages sociaux du .fr (langue utilisée, typologie des sites web, etc.) ;
- Environnementale, dans la continuité des premiers travaux initiés en 2023 et en finançant une thèse de recherche, ce qui est aujourd'hui unique dans notre industrie. En effet, l'Afnic a intégré le projet Impact Environnemental du

Numérique (IEN) mené par [l'IRT SystemX](#)<sup>19</sup>, visant à proposer une approche systémique pour évaluer, mieux comprendre et réduire les impacts directs et indirects des systèmes numériques sur l'environnement. L'Afnic apporte à IEN un nouveau cas d'usage en lien direct avec les activités de Registre Internet et d'opérateur de services numériques, le DNS, aux côtés d'acteurs majeurs tels que Airbus Protect, Teclib', Total Energies et CentraleSupélec, porteurs d'autres cas d'usages.

### 4.5.1. La R&D de l'Afnic évolue dans un contexte à forts enjeux technologiques

#### 4.5.1.a. Sécurité du DNS et lutte contre les Abus

En complément de la nécessaire sécurisation des systèmes et services DNS, la sécurité des infrastructures DNS via l'adoption des mécanismes de sécurité tels que DNSSEC (*DNS Security Extensions*) ou de SPF, DKIM, DMARC pour la messagerie est cruciale pour protéger les utilisateurs et les organisations des menaces croissantes et des attaques. L'Afnic continue dans ce cadre à développer des logiciels libres, outils, études et partenariats, notamment avec DNSRF, *The DNS Research Federation*.

#### 4.5.1.b. Anticiper les évolutions du DNS pour maintenir la performance

La croissance de l'internet et la prolifération des identifiants posent des défis majeurs : toujours plus de dispositifs connectés, de services et d'utilisateurs. Le DNS évolue déjà et doit continuer à évoluer pour gérer cette hétérogénéité croissante. Au quotidien, les équipes Afnic explorent les capacités du DNS à rendre

---

<sup>19</sup> <https://www.irt-systemx.fr/projets/projet-ien>

un service optimal aux usagers et aux services pouvant bénéficier de ses fonctionnalités.

#### 4.5.1.c. Protéger la confidentialité des échanges pour un internet de confiance

Le DNS est un service pivot dans la plupart des infrastructures réseaux, internet, mais aussi sur des réseaux opérés, tels que la 5G. En tant qu'élément essentiel de la chaîne des communications, il doit être en capacité d'assurer la confidentialité des échanges. Les travaux de l'Afnic sur la mise en œuvre de protocoles chiffrés tels que DNS sur HTTPS (DoH) et DNS sur TLS (DoT) sur des services de résolution en sont un dernier exemple<sup>20</sup>.

#### 4.5.1.d. Une veille constante pour anticiper les menaces

Parmi les menaces émergentes, on peut citer par exemple les nouveaux services qui souhaitent remplacer les noms de domaine : les identifiants *blockchains* (ou « noms blockchains »). L'Afnic étudie ces menaces et les décrypte<sup>21</sup>.

### 4.5.2. Des projets collaboratifs dynamiques et une visibilité renforcée

Le projet bilatéral franco-allemand PIVOT sur la cybersécurité, dont l'Afnic est le coordinateur français, fait l'objet d'une belle coopération avec l'ensemble de ses partenaires. Plusieurs publications<sup>22</sup> sont issues de ce projet, qui a fait l'objet d'une

---

20 <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/lafnic-contribue-a-ene5ai-un-projet-de-recherche-de-5g-souveraine/>

21 <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/la-blockchain-peut-elle-vraiment-replacer-le-dns/>

22 <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/respect-de-la-vie-privee-dans-lido-un-point-detape-sur-le-projet-pivot-et-les-travaux-de-lafnic/>

thèse au sein d’Afnic Labs et de l’Université Paris–Saclay sous l’encadrement académique du laboratoire DAVID de l’Université de Versailles Saint–Quentin–en–Yvelines. L’Afnic se félicite de cette collaboration qui renforce l’ancrage de l’Afnic sur le territoire de SQY/Saclay.

Par ailleurs, dans le cadre du projet ENE5AI issu du programme d’Investissement d’Avenir AMI–5G « Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunication », les équipes R&D de l’Afnic ont travaillé à la conception et réalisation d’un environnement DNS spécialisé. Ces travaux conclus en 2024 ont contribué au projet ENE5AI<sup>23</sup> par la conception d’un environnement de résolution de noms s’appuyant sur le DNS et qui serait adapté aux réseaux Edge et à la 5G, autre exemple de diversité des infrastructures mettant en œuvre le DNS.

Pour conclure cette année d’identification de nouvelles pistes exploratoires et d’engagement avec des partenaires, l’Afnic a financé le lancement d’une chaire de recherche académique avec [l’IMT Atlantique](#)<sup>24</sup> pour explorer le potentiel de la technologie SCHC (*Static Context Header Compression*) pour des communications internet plus efficaces et économes en énergie. Au-delà de l’IoT, la technologie SCHC est prometteuse pour la 5G, les communications sous-marines mais également dans l’espace lointain (« *deep space* »). Ce projet témoigne de l’engagement de l’Afnic en faveur de l’innovation dans l’internet et l’Internet des Objets, et ambitionne dès 2025 d’intégrer de nouveaux partenaires à cette chaire.

---

<sup>23</sup> <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/lafnic-contribue-a-ene5ai-un-projet-de-recherche-de-5g-souveraine/>

<sup>24</sup> <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/lafnic-et-imt-atlantique-lancent-une-chaire-de-recherche-sur-la-technologie-schc/>

# 5. Gouvernance



## 5.1. Diversité dans les instances de gouvernance

En 2024, le Comité de direction de l'Afnic était composé de **57 % de femmes et 43 % d'hommes**, et son Conseil d'administration intégrait **2 femmes et 8 hommes**.

## 5.2. Plan de progrès RSE validé par le conseil d'administration

Le plan de progrès à 3 ans élaboré suite à l'évaluation Afnor Engagé RSE a été validé en février 2024 par le conseil d'administration qui a fixé un objectif au comité de direction de réalisation de **60 % des actions dès 2024**.

Cet objectif a été atteint, puisque **65 % des actions, portant sur tous les enjeux, ont été mises en œuvre** grâce à l'implication de toutes les équipes, notamment :

- Faire connaître l’Afnic comme acteur du numérique responsable via une participation à la commission Numérique & Environnement de [Numeum](#)<sup>25</sup>, aux instances de Saint-Quentin-en-Yvelines et à des travaux de R&D de Paris-Saclay.
- Déployer un plan de communication RSE ambitieux à destination des diverses parties prenantes de l’Afnic : pages dédiées sur le site de l’Afnic, prises de paroles dans la presse et sur des événements, et plan de communication interne soutenu.
- Former les salariés aux enjeux RSE de leur métier : éco-conception de services numériques, marketing & communication responsables.
- Structurer les missions de la DRH au sein du secrétariat général nouvellement créé.

### 5.3. Lutte contre la corruption

Dans le cadre de sa charte éthique, l’Afnic a complété en 2024 son dispositif d’alerte professionnelle accessible à tous ses collaborateurs, qui permet à chacun, qu’il soit victime ou témoin, de signaler des comportements jugés contraires à l’éthique, à la législation ou susceptibles de représenter un danger significatif pour l’association, ses collaborateurs, ses clients, la santé publique ou l’environnement.

---

<sup>25</sup> <https://numeum.fr/>

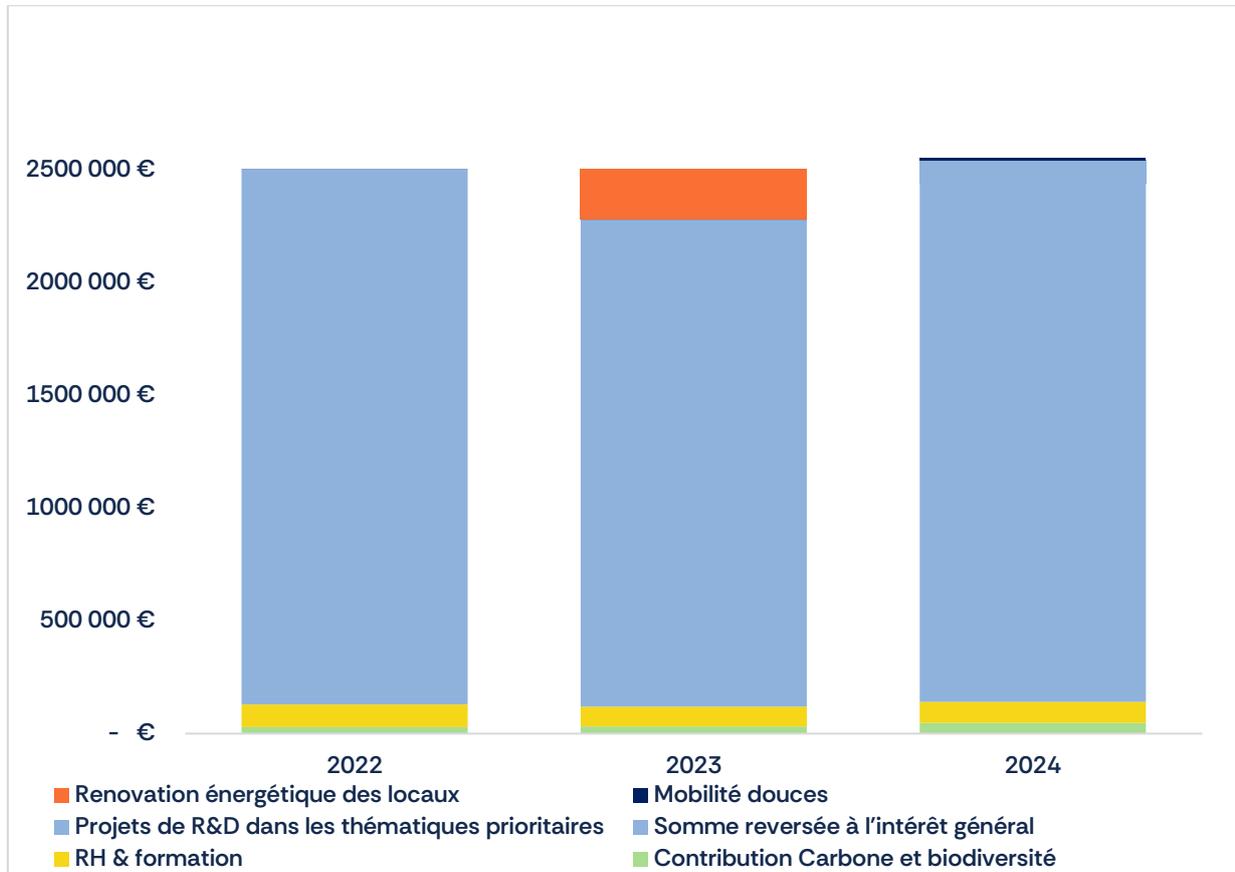
L'objectif de cette procédure est d'établir un cadre clair pour le signalement en interne ou en externe d'incidents, garantissant ainsi la protection des victimes et favorisant un climat de confiance et de respect au sein de l'association.

Afin de garantir l'intégrité du dispositif d'alerte et, conformément à l'article L. 1132-3-3 du Code du travail, de protéger efficacement les collaborateurs qui souhaitent signaler des comportements répréhensibles, plusieurs principes clés encadrent cette procédure. Ces principes visent à assurer un traitement juste et impartial des signalements, tout en protégeant le lanceur d'alerte et les parties concernées.

## **5.4. Suivi des investissements au titre de la responsabilité sociétale**

Au-delà des 11 % du chiffre d'affaires réinvestis, comme chaque année dans des actions d'intérêt général (cf. 4.3), les dépenses au titre de la RSE en 2024 se composaient principalement de la contribution à la neutralité carbone globale, le soutien au fonds pour la biodiversité d'EcoTree, la formation des équipes et le soutien aux mobilités douces encadré par un accord d'entreprise signé en 2024.

## Dépenses en matière de RSE



Données du graphique « Dépenses annuelles au titre de la responsabilité  
sociétale »

# 6. Conclusion

Après une année 2023 consacrée à la finalisation de la structuration du système de management de la RSE de l'Afnic au premier semestre et la construction, au second, d'un plan de progrès à 3 ans suite à l'audit Afnor Engagé RSE, 2024 a vu les efforts des équipes se consacrer au déploiement de la démarche RSE et à la pose des bases nécessaires à la réalisation du plan de progrès (formation, processus...).

Le conseil d'administration de l'Afnic avait fixé un objectif de 60 % de réalisation des actions du plan de progrès afin d'initier la dynamique de déploiement. Cet objectif a été atteint avec 65 % des actions réalisées au 31 décembre.

Grâce au cadre offert par la CSRD, l'Afnic a également travaillé à l'identification de ses enjeux, impacts, risques et opportunités liés au changement climatique dans un exercice d'analyse de double matérialité.

En 2025, l'Association poursuivra sa démarche d'amélioration continue avec l'établissement d'un nouveau plan de réduction de ses émissions de GES mais mènera également une analyse pour définir un plan de transition vers un modèle d'affaires moins impactant. Le 1er jalon de ce travail consistera en un bilan d'impact sur les 9 limites planétaires afin de sortir du seul prisme des émissions de GES qui ne constituent qu'une partie de l'impact global du numérique selon la dernière étude de GreenIT sur les « impacts environnementaux du numérique dans le monde », et en la mise en place d'une démarche multicritères.

# 7. Annexe 1 : Fiche projet de Lafresguimont



**13,3 ha**  
surface totale

**> 20 000**  
arbres plantés

**4267**  
crédits carbone

**> 4**  
essences

**LABEL BAS CARBONE**

## FICHE PROJET

### Lafresguimont

Somme (80)

#### Contexte & enjeux

Le site de Lafresguimont-Saint-Martin fait l'objet d'un **reboisement**, suite à une coupe d'urgence due à l'attaque de scolytes.

Les épicéas étant arrivés à maturité et commençant à dépérir, le CRPF a validé en 2022 la **coupe sanitaire** afin d'endiguer la propagation des insectes et de permettre l'exploitation du bois.

**Quatre essences** ont été choisies pour reboiser cette ancienne forêt de monoculture. Elles ont été sélectionnées en raison de leur capacité à produire du bois d'oeuvre de qualité en poussant sur un territoire soumis à un climat océanique : hivers doux et humides, étés secs et frais.

#### Objectifs du projet

- **Faire renaître un écosystème forestier** après la coupe à blanc.
- **Améliorer la biodiversité** au sein de la forêt de Lafresguimont grâce à la plantation d'essences d'arbres diversifiées.
- Mettre en œuvre des **pratiques de gestion forestière durable** pour créer un écosystème résilient et diversifié.

#### Actions menées

Après la coupe effectuée en 2022, un broyage des rémanents de coupe a été réalisé puis une préparation du sol. Ensuite, les essences objectif (Douglas et chêne rouge) ont été plantées à la saison 2023-2024. Les essences de diversité (mélèze et séquoia) sont plantées début 2025.

Les haies qui entourent la parcelle sont conservées et préservées pour apporter de la diversité en lisière et faire office de "brise vent".

Au total, **20 000 arbres** sont mis en terre et protégés des abrouissements d'ongulés par du Trico (répulsif naturel).

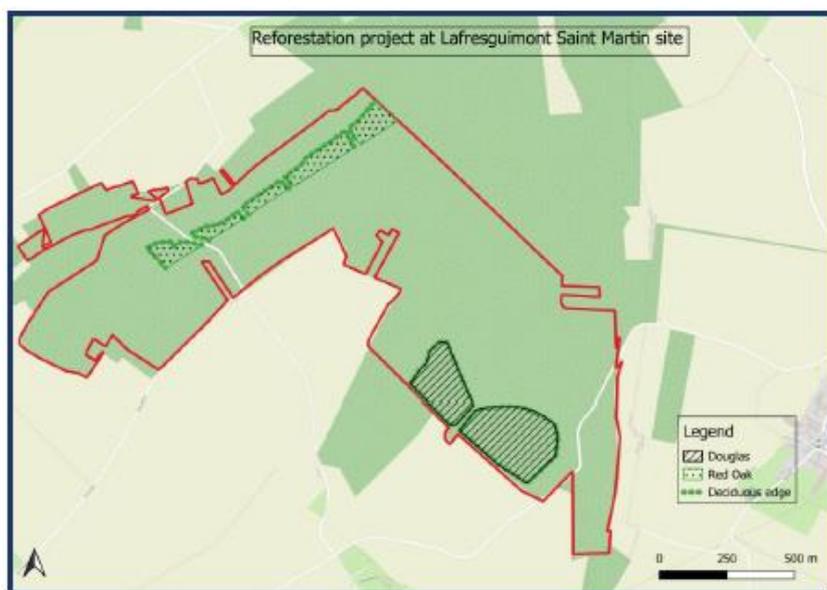
**Le projet de reboisement a été labellisé LBC.**

## Résultats attendus

La mise en œuvre de pratiques de gestion forestière durable et le mélange d'essences forestières devrait favoriser un écosystème prospère et diversifié. À terme, la forêt de Lafresguimont devrait permettre de produire du bois de qualité et séquestrer 4267 tonnes de CO2 équivalent.

## Défis Sociétaux relevés

- **Atténuation de l'érosion de la biodiversité** : le projet contribue activement à inverser la dégradation de l'écosystème et la perte de biodiversité grâce à la plantation de diverses essences d'arbres et au maintien des lisières.
- **Atténuation du changement climatique** : les projets de reboisement servent non seulement à augmenter le puits de carbone mais aussi la résilience de l'écosystème local face aux défis climatiques.
- **Santé humaine** : en fournissant un environnement diversifié et sain, le projet soutient indirectement la santé humaine en offrant des espaces cruciaux pour la récréation, le bien-être mental et la connexion avec la nature.



### ECOTREE EN QUELQUES MOTS



Leader européen des Solutions fondées sur la Nature, EcoTree permet aux entreprises de s'engager en faveur de l'environnement en soutenant des projets de protection, de gestion durable et de restauration des écosystèmes en France et en Europe.



# 8. Annexe 2 : Bilan biodiversité Afnic 2024



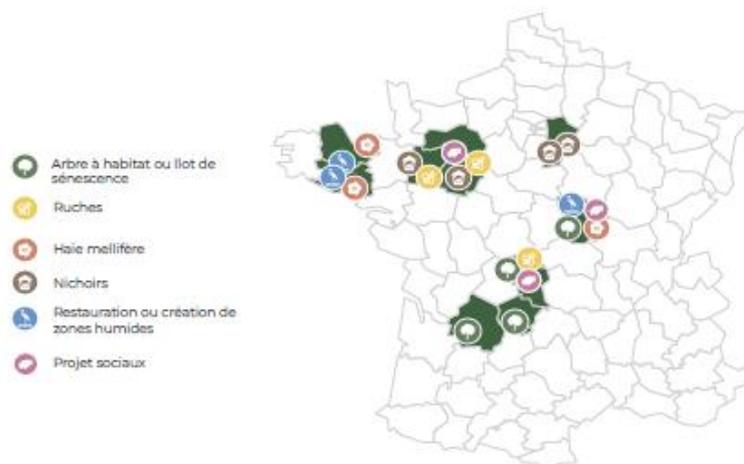
## Contribution au Fonds pour la Biodiversité

EcoTree permet aux entreprises de contribuer activement à la **préservation de la biodiversité terrestre** par le biais du **Fonds pour la Biodiversité**. Ce fonds vise à promouvoir la diversité des écosystèmes et des espèces à travers des projets conformes aux **standards de l'IUCN**. Les initiatives incluent la création et la restauration de zones humides, l'installation de ruches pour les pollinisateurs, la préservation d'arbres à habitats, et la plantation de haies mellifères. En plus des bénéfices environnementaux, ces projets ont **un impact social**, favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap et l'insertion professionnelle.

**L'association AFNIC** a joué un rôle crucial dans la restauration et la préservation de la biodiversité. Grâce à son investissement, nous avons pu atteindre des **objectifs concrets et mesurables**, renforçant ainsi notre engagement en faveur des écosystèmes.

Plus spécifiquement, le soutien apporté par **l'AFNIC** a permis de financer :

- 4 m<sup>2</sup> de **mare forestière** créés.
- 167.5 m<sup>2</sup> de **zone humide** restaurés.
- 8 mètres linéaires de **haies mellifères** plantés.
- Implantation de **2 ruches**, suivies sur 12 mois .
- 1515.5 m<sup>2</sup> d'**îlots de sénescence** préservés.
- 12.5 heures de **travail et formation** de personnes en situation de **handicap** (groupe de 12 pax), accompagnées par la structure de l'économie sociale et solidaire O3 Agri.



# 9. Annexe 3 : données des graphiques

## Contribution de l'Afnic aux Objectifs de développement durable

Objectif de développement durable	Note Afnic
ODD 1. Pas de pauvreté	62 %
ODD 2. Zéro "Faim"	71 %
ODD 3. Bonne santé et Bien-être	73 %
ODD 4. Education de qualité	67 %
ODD 5. Egalité entre les sexes	63 %
ODD 6. Eau propre et assainissement	68 %
ODD 7. Energie propre et d'un coût abordable	70 %
ODD 8. Travail décent et croissance économique	71 %
ODD 9. Industrie, innovation et infrastructure	70 %
ODD 10. Inégalités réduites	65 %
ODD 11. Villes et communautés durables	70 %
ODD 12. Consommation et production responsables	71 %
ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	75 %
ODD 14. Vie aquatique	64 %
ODD 15. Vie terrestre	64 %
ODD 16. Paix, justice et institutions efficaces	67 %
ODD 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs	68 %

[Retour au graphique « Contribution de l'Afnic aux Objectifs de développement durable »](#)

Intensité carbone économique en kgCO<sub>2</sub>e par euro de chiffre d'affaires

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Intensité carbone économique en tCO<sub>2</sub>e par M€ de CA</b>	37	32	33	28	25
<b>Bilan Carbone® en kgCO<sub>2</sub>e</b>	706	623	690	625	581
<b>Chiffres d'affaires en M€</b>	19,05	19,73	20,87	22,02	23,59
<b>Intensité carbone économique en kgCO<sub>2</sub>e par € de CA</b>	0,037	0,032	0,033	0,028	0,025

[Retour au graphique « Intensité carbone économique en kgCO<sub>2</sub>e par euro de chiffre d'affaires »](#)

Trajectoires SNBC & SBTi

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Total scopes 1 &amp; 2</b>	199		196	152	80	55	53
<b>Total scope 3</b>	813		510	486	610	570	529
<b>Objectif scopes 1 &amp; 2</b>	199	189	180	171	162	154	146
<b>Objectif scope 3</b>	813	793	773	754	735	717	699
<b>Projection SBTi</b>	1012	982	956	929	903	877	853
<b>Trajectoire SNBC</b>	1012	970	929	891	853	818	784

[Retour au graphique « Trajectoires SNBC & SBTi »](#)

Evolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré

	2018	2020	2021	2022	2023	2024
<b>BC global en tCO<sub>2</sub>e</b>	1013	705	638	690	625	582
<b>Par ETP en tCO<sub>2</sub>e</b>	12,5	8,6	7,7	7,9	6,9	6,1
<b>Par NDD géré en gCO<sub>2</sub>e</b>	294	185	158	166	147	132

[Retour sur le graphique « Evolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré »](#)

Parité des effectifs de 2020 à 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Hommes</b>	52 %	52 %	53 %	55 %	53 %
<b>Femmes</b>	48 %	48 %	47 %	45 %	47 %

[Retour au graphique « Répartition des effectifs de 2020 à 2023 »](#)

Répartition des effectifs par tranches d'âge

	2020	2021	2022	2023	2024
15/24 ans	3	1	3	3	3
25/49 ans	65	67	62	62	63
50 ans et +	17	16	24	26	31
<b>Effectif total</b>	<b>85</b>	<b>84</b>	<b>89</b>	<b>91</b>	<b>97</b>

[Retour au graphique « Répartition des effectifs par tranches d'âge »](#)

### Satisfaction des salariés de 2020 à 2024

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Satisfaction "Afnic comme employeur"	85 %	85 %	87 %	89 %	93 %
Objectif satisfaction	88 %	88 %	88 %	88 %	88 %
Satisfaction sur la QVT	88 %	88 %	90 %	92 %	90 %
Objectif QVT	85 %	85 %	85 %	85 %	85 %

[Retour au graphique « Satisfaction des salariés de 2020 à 2024 »](#)

### Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Taux d'heures supplémentaires</b>	1,3 %	1,7 %	2,1 %	1,7 %	1,9 %
<b>Taux d'absentéisme</b>	1,5 %	0,8 %	2,1 %	2,7 %	2 %

[Retour au graphique « Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires »](#)

Index égalité professionnelle de 2020 à 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Index Egapro Afnic</b>	95	98	98	98	99
<b>Objectif Afnic</b>	95	95	95	95	95
<b>Seuil réglementaire</b>	85	85	85	85	85

[Retour au graphique « Index égalité professionnelle de 2020 à 2024 »](#)

« Dépenses annuelles au titre de la responsabilité sociétale »

	2022	2023	2024
Contribution Carbone et biodiversité	28 455 €	32 000 €	47 000 €
RH & formation	101 269 €	88 092 €	93 734 €
Somme reversée à l'intérêt général	2 375 088 €	2 161 393 €	2 302 982 €
Projets de R&D dans les thématiques prioritaires			101 434 €
Mobilités douces	254 €	549 €	12 014 €
Rénovation énergétique des locaux		223 000 €	

[Retour au graphique « Dépenses annuelles au titre de la responsabilité sociétale »](#)

# RENSEIGNEMENTS



Tél. : +33(0)1 39 30 83 00

[www.afnic.fr](http://www.afnic.fr)



[support@afnic.fr](mailto:support@afnic.fr)



## À PROPOS DE L'AFNIC

L'Afnic est le registre des noms de domaine .fr (France), .re (Île de la Réunion), .yt (Mayotte), .wf (Wallis et Futuna), .tf (Terres Australes et Antarctiques), .pm (Saint-Pierre et Miquelon). L'Afnic se positionne également comme fournisseurs de solutions techniques et de services de registre. L'Afnic – Association Française pour le Nommage Internet en Coopération – est composée d'acteurs publics et privé : représentants des pouvoirs publics, utilisateurs et prestataires de services internet (bureaux d'enregistrement). Elle est à but non lucratif.